

A Carcassonne, le 10 janvier 2019

Pôle Aménagement du territoire

Dossier suivi par Véronique Poutas

Tél. : 04 68 42 71 36

v.poutas@aude.cci.fr

Réf. : BB/VP/D1718

MAIRIE DE VILLENEUVE MINERVOIS

M. ALAIN GINIES

MAIRE

32 AVENUE DU JEU DE MAIL

11160 VILLENEUVE MINERVOIS

Objet : Modification PLU N°2

AO 2019-01

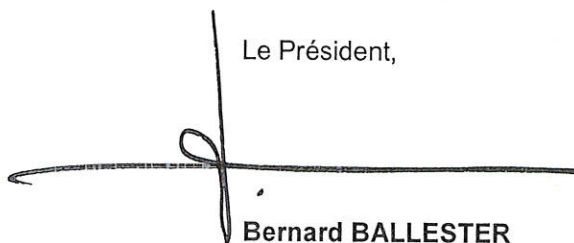
Monsieur le Maire,

Par mail en date du 24 décembre 2018, vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude sur le projet de modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villeneuve-Minervois.

La modification concernant des évolutions du règlement du PLU et considérant les caractéristiques du projet, les choix opérés et les enjeux économiques qui y sont attachés, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aude émet un **avis favorable** sur le projet de modification de Plan Local d'Urbanisme présenté.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,



Bernard BALLESTER